

Conditions générales de ventes

Plan d'entraînement individualisé 3 mois



Informations légales

La prestation est vendue par la société :

“PC Training” SARL

60 Rue des Sources 38920 Crolles

Mail : contact@pctraining.fr

Immatriculation 931 736 284 R.C.S. Grenoble

N° TVA Intracommunautaire : FR22 931 736 284

Assurance : <https://www.pctraining.fr/attestation-d'assurance.pdf>

Déclarations préalables

Vous déclarez :

- N'avoir aucune contre-indication concernant la pratique de l'escalade et du renforcement musculaire.
- Avoir au moins 18 ans au début de la planification ou une autorisation parentale pour les mineurs.
- Être autonome dans votre pratique (escalade, échauffement) et réaliser les exercices proposés sous votre propre responsabilité. Les entraîneurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas d'accident.

1. Description du service

Vous souscrivez pour un service d'entraînement d'une durée de 12 semaines. Le service comprend :

- Un entretien en visio-conférence et des tests physiques initiaux le premier mois.
- Un bloc de 4 semaines d'entraînement
- Un appel téléphonique avec l'entraîneur pour faire le point à l'issue des 4 premières semaines et ajuster le contenu pour les 8 prochaines semaines
- Un bloc de 8 semaines d'entraînement
- L'entraîneur est disponible en continu pour répondre aux questions.

Pour ce service, l'entraîneur ne réadaptera pas les contenus des semaines d'entraînement après les avoir envoyés aux grimpeurs. Cela demande donc une certaine autonomie de la part du grimpeur pour adapter l'entraînement en fonction des infrastructures auxquelles il a accès, à sa forme, à ses contraintes personnelles ... L'entraîneur reste tout de même disponible pour aider le grimpeur à adapter l'entraînement.

2. Résultats

Chaque plan est individualisé au mieux pour vous faire progresser vers les objectifs que nous aurons définis ensemble. Malgré les efforts apportés, les résultats sont différents pour chacun et ne peuvent être garantis.

3. Délais

La première semaine sera envoyée sous 7 jours maximum après que vous ayez effectué l'entretien et après réception du paiement.

4. Blessures

Bien que nous fassions de notre mieux pour prévenir les blessures, tout entraînement sportif comporte des risques. Conformément à votre déclaration préalable, vous effectuez les exercices sous votre propre responsabilité, les entraîneurs de PC Training ne peuvent pas être tenus responsables si vous vous blessez pendant le plan d'entraînement.

5. Propriété intellectuelle

Tous les contenus des plans d'entraînement sont la propriété de PC Training. Il est interdit de diffuser à titre gratuit ou revendre le contenu des planifications sans autorisation écrite de PC Training.

6. Tarifs et paiement

Les tarifs en vigueur d'un plan 3 mois sont ceux affichés sur le site www.pctraining.fr

La réservation du créneau de visio et le paiement s'effectuent sur le site internet www.pctraining.fr via la plateforme de réservation "Billetweb".

7. Annulation

Le client peut annuler sa réservation à tout moment avant l'entretien en visio. Il sera remboursé comme décrit ci-après.

- Si le client annule sa réservation plus de 5 jours avant le début de la prestation, il sera remboursé de la totalité du montant moins les frais de réservation de la plateforme "Billetweb" à savoir 0.29€ + 1% du montant de la prestation
- Si le client annule sa réservation entre 5 et 1 jours avant le début de la prestation, il sera remboursé de 95% montant moins les frais de réservation de la plateforme "Billetweb" à savoir 0.29€ + 1% du montant de la prestation
- Si le client annule sa réservation moins de 24h avant le début de la prestation, il sera remboursé de 90% montant moins les frais de réservation de la plateforme "Billetweb" à savoir 0.29€ + 1% du montant de la prestation

8. Résiliation

Si vous le souhaitez, vous pouvez arrêter le plan d'entraînement à tout moment et recevoir un remboursement comme détaillé dans la section 9 "Remboursement".

Nous nous réservons aussi le droit, dans des cas exceptionnels, d'arrêter le plan en vous remboursant comme détaillé dans la section 9 "Remboursement".

Vous pouvez aussi annuler les séances en présentiel, le montant du remboursement est détaillé dans la section 9 "Remboursement".

Les demandes de résiliations et d'annulations doivent être formulées explicitement par le client par message textuel, mail, appel téléphonique ou de vive voix.

9. Remboursement

Vous êtes remboursés de la partie non réalisée par l'entraîneur au moment de la résiliation.

Les valeurs de chaque partie du plan sont les suivantes :

- Entretien en visio : 30% du montant total
- Bloc de 4 semaines : 30% du montant total
- Appel téléphonique après les 4 premières semaines : 10% du montant total
- Bloc de 8 semaines : 30% du montant total

Pour tous les remboursement, le montant moins les frais de réservation de la plateforme "Billetweb" à savoir 0.29€ + 1% du montant de la prestation ne sera pas remboursé

10. Conflit

En cas de désaccord, celui-ci sera en première intention réglé à l'amiable entre le client et PC Training.

À défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de

contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

En dernier recours, si aucun accord ne peut être trouvé, le conflit sera porté devant le tribunal du commerce de Grenoble qui sera la seule autorité compétente.